

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « MATEXI PROJECTS s.a. », représentée par Monsieur NAIKEN Renaud, dont les bureaux se trouvent Franklin Roosevelt 180 à 8790 Waregem.

Le terrain concerné est situé Rue de Wavre à 1301 Bierges et cadastré division 3, section A n°260A pie, 261B pie, 262 pie, 370A pie, 372 pie, 385C pie et 395D pie.

Le projet consiste en la construction de 12 maisons 3 façades et une maison 2 façades, et présente les caractéristiques suivantes :

- Implantation de 4 maisons (lot 1 à 4) au nord de la rue de Wavre et de 9 maisons (lot 5 à 13) au sud de celle-ci ;
- Généralité :
 - Implantation en recul afin de permettre la création de deux emplacements de stationnement sur le domaine privé de chaque habitation ;
 - 10 habitations mitoyennes 3 façades ;
 - 3 habitations groupées, comportant deux maisons 3 façades et une maison 2 façades ;
- Superficie moyenne des lots de 4 ares et 14 centiares ;
- Modification de la limite parcellaire de droite ;
- Création d'un talus planté au fond des jardins des lots 5 à 13 ayant pour but de diminuer l'impact visuel des bâtiments existants, bureaux et commerces, ainsi que limiter les nuisances auditives provenant de l'autoroute E411 ;
- Description de chaque lot :
 - Lot 01 : superficie totale de 353 m², largeur de façade de 6,24 mètres, emprise au sol de 62,40 m², gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 02 : superficie totale de 358 m², largeur de façade de 7,74 mètres, emprise au sol de 85,14 m², avec garage, gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 03 : superficie totale de 379 m², largeur de façade de 6,24 mètres, emprise au sol de 68,64 m², gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 04 : superficie totale de 505 m², largeur de façade de 7,74 mètres, emprise au sol de 85,14 m², avec garage, gabarit volume principal R+1+Toiture à double versants aménagé et gabarit volume secondaire R+Toiture à double versant aménagée ;
 - Lot 05 : superficie totale de 476 m², largeur de façade de 6,94 mètres, emprise au sol de 94,15m², avec garage, gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 06 : superficie totale de 425 m², largeur de façade de 7,74 mètres, emprise au sol de 85,14 m², avec garage, gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 07 : superficie totale de 368 m², largeur de façade de 6,24 mètres, emprise au sol de 68,64 m², gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 08 : superficie totale de 432 m², largeur de façade de 7,74 mètres, emprise au sol de 85,14 m², avec garage, gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 09 : superficie totale de 433 m², largeur de façade de 7,74 mètres, emprise au sol de 85,14 m², avec garage, gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 10 : superficie totale de 376 m², largeur de façade de 6,24 mètres, emprise au sol de 68,64 m², gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
 - Lot 11 : superficie totale de 5223 m², largeur de façade de 6,94 mètres, emprise au sol de 94,15 m², avec garage, gabarit volume principal R+1+Toiture à double versants aménagé et gabarit volume secondaire R+Toiture à double versant aménagée ;
 - Lot 12 : superficie totale de 402 m², largeur de façade de 7,45 mètres, emprise au sol de 99,25 m², avec garage, gabarit volume principal R+1+Toiture à double versants aménagé et gabarit volume secondaire R+Toiture à double versant aménagée ;
 - Lot 13 : superficie totale de 349 m², largeur de façade de 6,24 mètres, emprise au sol de 62,40 m², gabarit R+1+Toiture à double versants aménagée ;
- Matériaux de façades :
 - 3 teintes de briques, Rouge-rosé, rouge-brun et blanche ;
 - 3 teintes de menuiseries extérieures, RAL 7038, RAL 7021 et RAL 7023, avec des croisillons ;
 - Linteaux en briques sur chant ou en pierre bleue ;
 - Seuils en pierre bleue ;
 - Encadrement de porte en pierre bleue ;
 - Toiture en tuiles de ton gris foncé ;
- Pompe à chaleur pour chaque habitation, toutes implantées soit en façade arrière, soit en façade latérale ;
- Panneaux photovoltaïques sur chaque toiture ;
- Gestions des eaux usées et pluviales sur chaque parcelle.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/10/2026 au 28/10/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 1^{er} octobre 2026